

Réf: Dossier N° 022720

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKS-TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE NON LOIN DE LA  
PHARMACIE N'DOTRE, LOT 601, ILOT 118

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKS-TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PUBLIC.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE NON LOIN DE LA  
PHARMACIE N'DOTRE, LOT 601, ILOT 118

Dirigeant(s) : M KABORE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03326 du 29/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18979/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

